

République Française
 Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
 Arrondissement : Digne-les-Bains
MALLEFOUGASSE AUGES - COMMUNE



Séance du mardi 16 décembre 2025

Délibération N° D_2025_047

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	6	8
Date de la convocation : 11/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle communale Jean-François AILHAUD), sous la présidence de Jean-Paul DEORSOLA.

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Véronique NICOLLET, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ

Représentés : Patrick CLAUDE représenté par Dominique PIGANEAU, Christian MICHEL représenté par Jean-Paul DEORSOLA

Absents et Excusés : Dominique ARCIDIACONO, Marie MUNUERA

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Emmanuel DUPAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Action sociale 2025

Monsieur le maire rappelle l'action sociale en faveur des habitants de la commune de plus de 75 ans qui avait consisté en 2024 à offrir un chèque cadeau d'un montant de 15€ à valoir au restaurant Le Fougassais Par Gaby's.

Monsieur le maire propose à l'assemblée de reconduire cette action pour l'année 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** la reconduction pour l'année 2025 de l'action sociale en faveur des habitants de la commune de plus de 75 ans,
- **DIT** que le montant du chèque à valoir au restaurant Le Fougassais Par Gaby's sera de 15€ par personne
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal 2025

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean-Paul DEORSOLA
 Président de séance



Emmanuel DUPAS
 Secrétaire de séance

D_2025_047